

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15](#)
(19)[Item Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 12 janvier 1878](#)

Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 12 janvier 1878

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 janvier 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Levasseur, Henry \(1843-1905\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin demande à Levasseur de publier une pétition [sur le chemin de fer du Cateau à Saint-Erme] accompagnée de quelques mots que Godin rédige à la suite de la lettre : « Notre département s'endort un peu trop sur les grands intérêts qui lui sont propres ; il vous appartient de les défendre. »

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Chemins de fer](#), [Pétitions](#)

Lieux cités

- [Aisne \(France\)](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)
- [Saint-Erme \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (94r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Quiré le 12 Janvier 98

Cher Monsieur le Secrétaire

Vous jugerez sans doute à propos
de publier dans le "Courrier" la
pétition que je vous adresse
au même temps que cette lettre,
en l'accompagnant de
quelques notes analogues à
la petite note ci-jointe.

Notre département s'endort
un peu trop sur les grands
intérêts qui lui sont propres,
il vous appartient de les
défendre.

Bien à vous.

Dubin

Vous recevons communication
d'une pétition qui se signa en ce
moment par les grands industriels
et les conseillers municipaux, dans
les divers cantons traversés par le
Chemin de fer concède des Cateaux
St Erme. Nous croyons devoir publier
cette pétition et la recommander
à l'attention de l'administration
supérieure, car la situation
faite au département de l'Orne
pour les concessions de chemins de
fer accordées depuis 1871, est
vraiment exceptionnelle; il est
dû à notre département une
réparation.